

Commission populaire pour l'ACA

Formulaire de participation à compléter



Nom de votre organisme : Regroupement des groupes populaires en alphabétisation du Québec (RGPAQ)

Nom de la personne répondante : Christian Pelletier

Téléphone : 514-789-0505 # 24

Courriel : coordination@rgpaq.qc.ca

Ministère qui finance la mission de votre organisme : Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MÉESR)

Mon organisme prévoit faire une présentation orale à la Commission en complément du présent mémoire.

1. Quels sont les impacts positifs des interventions de votre organisme auprès de vos membres et de la population?

- La défense, la représentation ainsi que la promotion de l'alphabétisation populaire et des groupes auprès des gouvernements provincial et fédéral;
- Le soutien de nos membres pour favoriser la concertation et la mobilisation;
- Le soutien des groupes aux plans de la formation, du développement des pratiques d'alphabétisation populaire, de l'analyse politique, de la vie démocratique et associative, etc.;
- Le soutien aux groupes pour la défense collective des droits des adultes peu alphabétisés (ex.: la lutte pour l'obtention de la photo des candidatEs et du logo des partis sur les bulletins de vote lors des élections);
- La réalisation et la diffusion d'outils pour soutenir nos membres dans la sensibilisation de la population au problème de l'analphabétisme.

2. Quels sont les impacts du sous-financement (pas d'indexation intégrale, pas d'augmentation significative) du gouvernement du Québec pour la réalisation de votre mission?

- Perte du financement du gouvernement fédéral en 2013 représentant 40 % du budget global de notre organisme. Cette perte n'a jamais été comblée par le provincial, en tout ou en partie. Elle touche principalement les activités de formation, de communication et diverses publications;
- L'équipe de travail est passée de 8 employés en 2011 (dont 4 permanents) à 4 employés en 2013 dont 3 permanents et 1 à statut précaire puisqu'il dépend de l'obtention de financement par projet;
- Cette année, pour maintenir ce quatrième poste, nous prévoyons un déficit d'environ 15 000 \$ qui, bien sûr, diminuera notre mince réserve;
- Nous estimons que la non-indexation de notre subvention à la mission octroyée par le ministère de l'Éducation représente une perte de plus de 42 000 \$ sur 8 ans. Cette somme nous aurait permis de pérenniser ce quatrième poste;
- Il est de plus en plus difficile d'augmenter nos revenus. Au cours des dernières années, nous sommes passés d'un budget annuel de 618 000 \$ en 2008 à un budget de 364 000 \$ en 2015;
- Pour la formation, nous ne pouvons compter que sur l'autofinancement en provenance de nos membres qui, en plus de leur cotisation à titre de membre, contribuent annuellement à un fonds spécial dédié à la prestation de formations. En plus d'être obligés de faire des choix parmi les besoins exprimés, nous ne pouvons développer de nouvelles formations dans ce contexte financier;
- La capacité de nos membres à se mobiliser est grandement compromise en raison de leur sous-financement qui les oblige à faire les choix les plus urgents pour répondre aux besoins grandissants de la population avec qui ils travaillent.

3. Outre la question du financement, quelles sont les embûches qui vous empêchent de mener à bien votre mission?

- Une méconnaissance du problème de l'analphabétisme au sein de la population et de décideurs;
- L'inertie gouvernementale en matière de lutte à l'analphabétisme;
- L'absence du deuxième plan d'action de la Politique gouvernementale d'éducation des adultes et de formation continue (PGÉAFC), attendu depuis 2008, pour soutenir les orientations gouvernementales en matière d'alphabétisation;
- Malgré la reconnaissance de notre réseau dans la PGÉAFC, nous faisons face régulièrement à l'incompréhension et la méconnaissance des fonctionnaires du ministère, lorsqu'il est question des pratiques non-scolarisantes de nos groupes. Dans nos relations, la référence des fonctionnaires du ministère en matière d'alphabétisation est le réseau institutionnel;
- Beaucoup de roulement dans les porteurs du dossier parmi les fonctionnaires du ministère de l'Éducation ce qui n'aide pas la compréhension de la situation de l'analphabétisme et de la mission des organismes;
- Un contrôle de plus en plus grand dans les informations transmises par les fonctionnaires du ministère qui nous oblige désormais à avoir recours à la Loi sur l'accès à l'information pour obtenir certaines d'entre elles;
- Alors que de plus en plus de luttes se mènent au niveau régional, notre regroupement ne possède pas de structures de représentation régionale. La difficulté de financer, actuellement, de nouvelles structures régionales nous oblige à instaurer une concertation *ad hoc*, selon les mobilisations à mener;
- Le roulement important des travailleurs et des travailleuses dans les groupes entraîne non seulement une perte d'expertise, mais également une difficulté à assurer la transmission des fondements de l'alphabétisation populaire;
- L'effritement de la compréhension et de la portée de l'action politique en action communautaire autonome dans les organismes.

4. Avez-vous identifié des impacts liés au contexte d'austérité sur votre organisme, sur vos membres, sur votre communauté? Si oui, lesquels?

- La menace de compressions dans le programme de subvention à la mission du MÉESR (PACTE);
- La menace d'une révision du mécanisme d'allocations des ressources financières au PACTE;
- La possible remise en question de la pertinence du regroupement et de son financement;
- Remise en question possible de la pertinence de soutenir deux réseaux d'alphabétisation au Québec (celui des groupes populaires d'alphabétisation VS celui institutionnel);
- L'appauvrissement et une exclusion plus grande des adultes rejoins par nos groupes;
- L'accessibilité de plus en plus difficile des services sociaux pour les personnes peu alphabétisées se traduisant, entre autres, par une augmentation des besoins exprimés par les personnes que nous rejoignons.

5. Selon vous, quels sont les principaux enjeux pour votre organisme, votre secteur, votre région, l'ensemble du mouvement d'ACA dans les prochaines années?

- La reconnaissance du rôle joué par les regroupements et la remise en question possible de leur financement gouvernemental;
- L'autonomie des groupes d'action communautaire autonome face à des orientations et priorités gouvernementales (Loi sur le lobbyisme, le Projet de loi 70, Objectif Emploi, Loi sur les OBNL, etc.);
- La révision permanente des programmes gouvernementaux;
- Obtenir une stratégie nationale de lutte à l'analphabétisme;
- Présenter au gouvernement, un mouvement unitaire face à la reconnaissance et au financement de l'action communautaire autonome qui parle d'une seule voix au gouvernement tout en permettant à ses composantes de mener leurs revendications sectorielles.